

PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

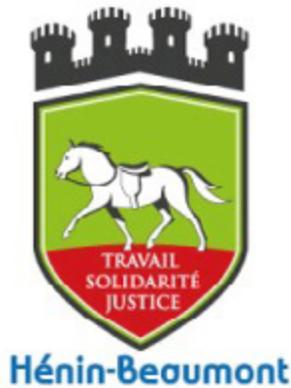
Le plan de déconfinement annoncé par le gouvernement implique des répercussions sur la vie et les activités de la Ville d'Hénin-Beaumont.

Les questions que vous vous posez sont légitimes.

A cette heure, et avec les éléments que la municipalité a en main, voici les réponses que nous pouvons vous apporter.

Notre volonté première est de vous informer en toute transparence des décisions prises, considération faite de l'évolution permanente de la situation.

Les réponses apportées ici peuvent donc être modifiées à mesure que la situation sanitaire évolue.



PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

DISTRIBUTION DES MASQUES

Quand la ville va-t-elle distribuer des masques aux habitants ?

Nous avons d'ores et déjà réceptionné 18.000 masques de type grand public (lavables) sur les 60.000 que nous avons commandés. Plusieurs livraisons sont prévues dans les jours qui viennent. Il faut garder à l'esprit que les masques lavables sont des produits très demandés, et que les livraisons sont nécessairement contraintes. Les services municipaux donnent tous leurs efforts pour assurer l'approvisionnement maximum au cours de la semaine du 11 mai.

C'est pourquoi nous commencerons à distribuer les masques aux plus de 60 ans dès le vendredi 8 mai par une grande opération de porte à porte qui se prolongera au moins jusqu'au mardi 12 mai.

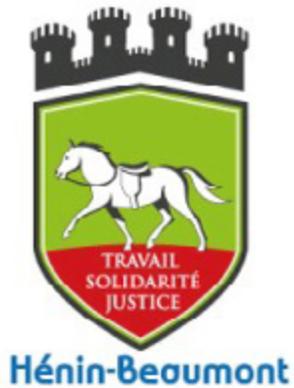
Mardi 12 mai, nous annoncerons les modalités par lesquelles les masques seront distribués à l'ensemble de la population de moins de 60 ans.

Pour rappel, les masques distribués ne sont pas des dispositifs médicaux. Le port du masque ne vous exonère en rien du strict respect des mesures-barrières visant à la lutte contre le Covid-19, et aux premières desquelles, et notamment, le respect de la distanciation physique d'au moins 1 mètre et le lavage régulier des mains.

Les distributions ultérieures de masques, et notamment la distribution de la dotation de la région des Hauts-de-France, se feront directement par boitage.



chaque habitant d'Hénin-Beaumont aura au moins un masque offert par la ville



PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

LES ÉCOLES



Les écoles ne rouvriront pas, mais un accueil sera possible

Les écoles maternelles et élémentaires publiques d'Hénin-Beaumont sont actuellement fermées, afin de ne faire courir aucun risque à nos enfants. Les services travaillent d'ores et déjà pour assurer la meilleure rentrée possible de septembre à nos enfants.

Les écoles privées (Saint-Louis et Sainte Jeanne d'Arc) ne dépendant pas de la municipalité, vous pouvez connaître leur décision en vous rapprochant de leur direction.

Les collèges et les lycées restent fermés.

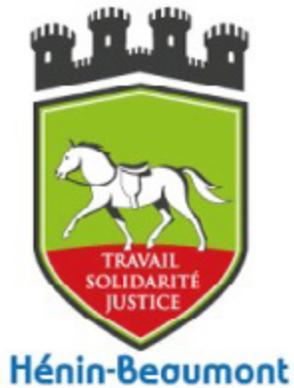
Les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise (personnels hospitaliers et policiers notamment), continueront bien évidemment à être accueillis à l'école Pantigny, sur inscription auprès du directeur d'école.

Les parents qui, à compter du 11 mai et du fait d'une stricte nécessité professionnelle (aucun moyen de garde ni de télétravail sur justificatif de l'employeur), n'auraient pas eu d'autre choix que de remettre leur enfant à l'école, peuvent bénéficier d'une solution de garde mise en place par la Ville. Une communication en ce sens et qui en précise les modalités a été faite à tous les parents via l'ENT. Toutes les mesures sanitaires seront prises pour accueillir ces enfants.

Peut-on prévoir l'inscription de nos enfants pour la rentrée prochaine ?

Les dossiers d'inscription pour la prochaine rentrée scolaire 2020/2021 sont déjà à votre disposition sur le site de la Ville et sur le Portail Familles.

Le Service des affaires scolaires se tient à votre disposition au 03.21.74.91.91



PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

ENFANCE ET JEUNESSE



Les accueils de loisirs fonctionneront durant l'été sous réserve de l'évolution sanitaire

Multi Accueil Les Petits Matelots

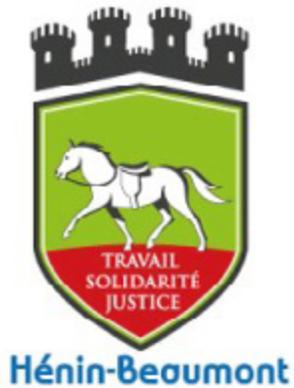
Le multi accueil reste fermé mais pourra accueillir, conformément aux consignes gouvernementales, en priorité les enfants dont les parents exercent des professions indispensables à la gestion de la crise (personnels hospitaliers et policiers notamment) ou dont les parents n'auraient, sur attestation de l'employeur, aucune possibilité de télétravail, dans la limite de groupes de 10 enfants maximum (contact : 03 21 76 38 26)..

Sera-t-il possible d'inscrire son enfant aux centres du mercredi ?

Le centre du mercredi au sein du groupe scolaire Michelet aura lieu de 7h à 19h pour les enfants de parents qui du fait d'une stricte nécessité professionnelle, n'auraient pas d'autre choix et aucun moyen de télétravail, et dans la limite des places disponibles.

La ferme pédagogique demeure fermée au public jusqu'à nouvel ordre, tout comme le CAJ.

Pour tous renseignements, le service Jeunesse est à votre disposition au 03.21.74.55.44.



PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

COMMERCES



Retrouver une vie sociale dans le respect des règles sanitaires

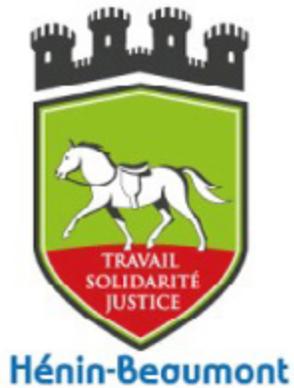
Comme sera organisé le marché hebdomadaire ?

Jusqu'à maintenant, un marché se tient dans des conditions sanitaires strictes chaque vendredi.

La Ville étudie actuellement, en partenariat avec les services de l'Etat, la possibilité de prévoir à nouveau la tenue d'un marché le mardi, et d'une façon générale, d'étendre progressivement le nombre de commerçants présents sur les marchés hebdomadaires

Pourrons-nous retourner dans les commerces le 11 mai ?

La plupart des commerces pourront rouvrir le 11 mai, en adaptant nécessairement leurs conditions d'accueil, pour garantir les conditions sanitaires optimales. Les bars, cafés et restaurants ne sont pas rouverts pour l'instant. Toutefois les drives et les livraisons sont autorisées.



PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

MANIFESTATIONS

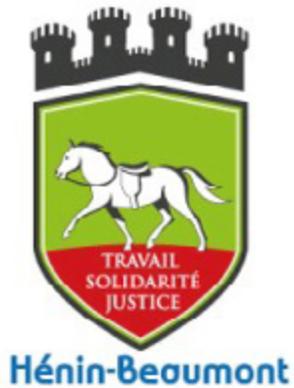


La Ville va-t-elle organiser les festivités et animations habituellement prévues ?

La crise sanitaire nous oblige nécessairement à revoir l'agenda des manifestations. Compte tenu de la forte affluence à ces événements, il apparaît plus sage de les revoir quant à leur format habituel et il ne serait pas prudent, par exemple, de maintenir des grandes manifestations.

D'une façon générale, toutes les festivités et grands événements générant une concentration de plusieurs milliers de personnes n'auront pas lieu, au moins jusqu'à la fin du mois d'août.

Néanmoins, d'autres événements pourront éventuellement être programmés, selon l'évolution de la situation sanitaire. Une communication ultérieure sur ce sujet précis sera faite.



PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

CULTURE ET ASSOCIATIONS



partager dans la limite des barrières
sanitaires

Qu'en est-il des structures et équipements culturels

L'école d'arts plastique et l'école de musique demeurent fermées mais une continuité pédagogique à distance sera assurée et dont les modalités seront communiquées aux élèves.

La médiathèque municipale sera fermée au public mais proposera, sur réservation au 03 21 13 82 50, ou en ligne sur le site www.mediatheques-rcm.fr, à partir du 19 mai, l'emprunt de livres, Cd ou DVD, en mode « drive » ; il suffira alors de vous présenter à l'entrée de la médiathèque muni de votre carte d'adhérent. Toutes les précautions seront prises pour s'assurer d'un prêt des livres et DVD dans des conditions sanitaires optimales.

Et les associations ?

Il est conseillé de prendre contact avec chaque association. Mais les salles municipales les accueillant resteront fermées.

Les cinémas vont-ils rouvrir à partir du 11 mai ?

Non.

Pourra-t-on retourner dans les Maisons de Quartier ?

Les 3 Maisons de Quartier resteront fermées au public jusqu'à nouvel ordre



PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

SPORT



**Se promener et faire du sport : oui
mais sans contact ni rassemblement**

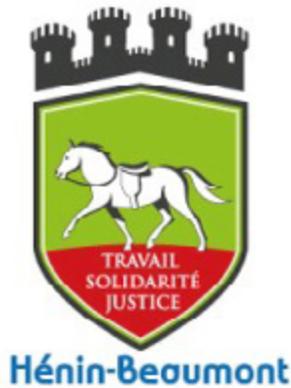
Est-ce que les Parcs et jardins publics seront accessibles ?

Les parcs, jardins, squares et bois de la Ville resteront fermés au public.

Pourra-t-on utiliser les équipements sportifs municipaux ?

Les stades, l'Espace François Mitterrand et l'Atrium demeurent fermés au public.

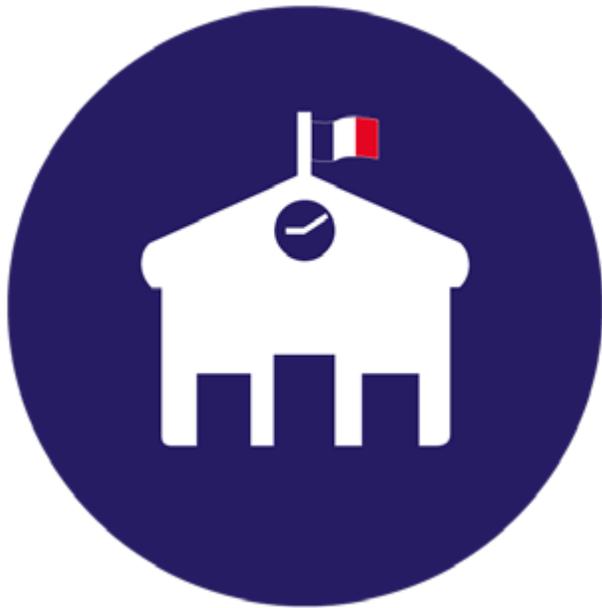
En effet, si les règles ont été assouplies pour les sports individuels en plein air, les sports en intérieur et collectifs, n'ont, eux, toujours pas eu le feu vert à cette heure. "Il ne sera possible de pratiquer du sport ni dans des lieux couverts, ni des sports collectifs, ni des sports de contact", comme énoncé par les dispositions gouvernementales.



PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

SERVICES MUNICIPAUX



Privilégier le contact à distance ou, à défaut, la prise de rendez-vous

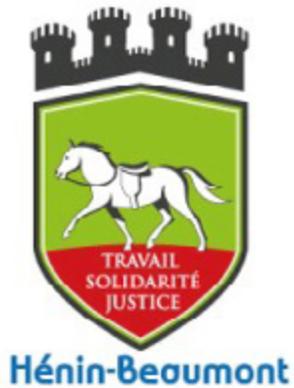
Est-ce que tous les services municipaux seront ouverts à partir du 11 mai ?

Dans le respect des règles de sécurité et de bon sens en vigueur, il sera possible de vous rendre dans certains services municipaux, où un marquage au sol permettra de respecter la distanciation physique. L'entrée des bâtiments municipaux sera dotée d'un distributeur de gel hydroalcoolique vous permettant de vous désinfecter les mains en arrivant et en repartant.

Les agents eux-mêmes seront équipés en gel, en masque, et disposeront selon la configuration des lieux de protections en plexiglas posées sur les bureaux, ou de lunettes de protection.

Afin de continuer à limiter la propagation du virus et éviter de trop importants déplacements dans les bâtiments, il faudra impérativement prendre rendez-vous pour effectuer vos démarches indispensables.

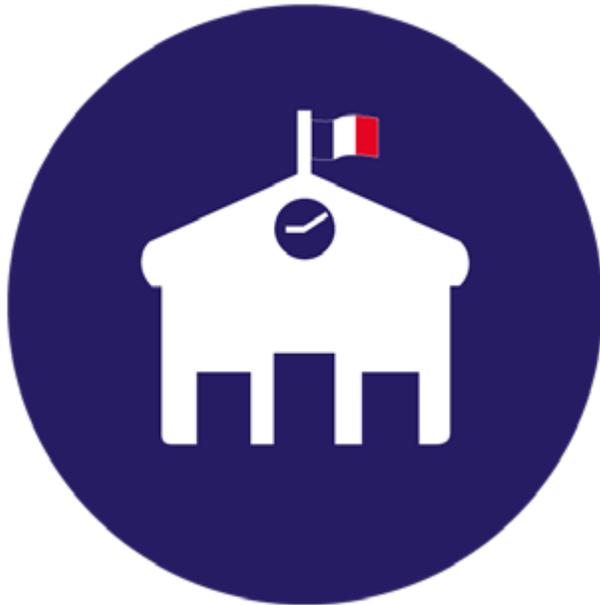
Sont ainsi concernés les services Etat-civil à l'Hôtel de Ville, les services du Cadre de vie, du Pôle entreprendre, de l'Urbanisme, du Point d'Accès au Droit, situés à l'Espace Lumière rue Elie Gruyelle, de la Police municipale située au 93 rue Léo Lagrange, du CCAS, des Affaires Scolaires et Jeunesse situés au Pôle social et familial au 143 avenue des Fusillés.



PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

SERVICES MUNICIPAUX



La location des salles municipales sera-t-elle à nouveau possible ?

La location des salles municipales est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Vous pouvez joindre les services aux numéros suivants :

L'État civil : 03 21 74 87 00

Le CCAS : 03 21 77 35 55

La Direction des Affaires scolaires : 03 21 74 91 91

Le service Jeunesse : 03.21.74.55.44

La Police municipale : 03 21 74 87 33

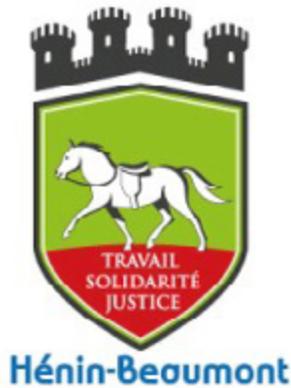
Le Service Cadre de vie : 06 10 17 27 29

Le Direction de l'Aménagement du territoire (urbanisme) : 03 21 08 88 68

Pour toutes autres demandes : 03 21 74 87 00

Le couvre feu sera-t-il maintenu après le 11 mai ?

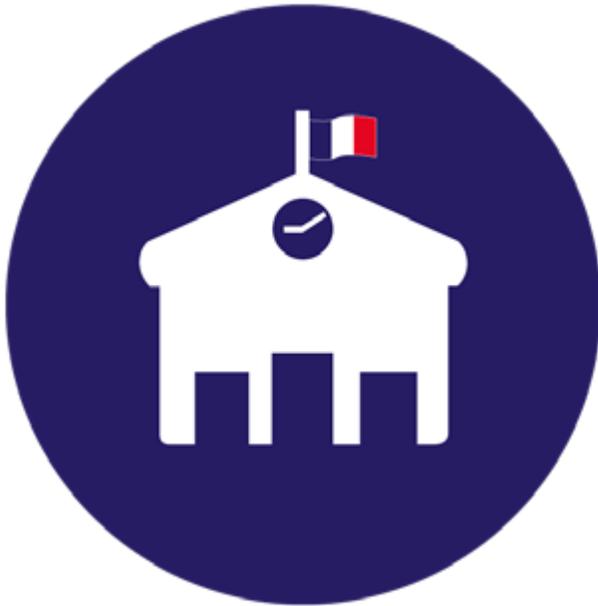
Le couvre feu prendra fin à compter du 11 mai



PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

SERVICES MUNICIPAUX



Pourra-t-on faire une demande de passeport ou de carte d'identité ?

L'accueil de l'Hôtel de Ville sera ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Pour l'ensemble des démarches liées au service état-civil, il est demandé de prendre rendez-vous en amont et de privilégier les démarches en ligne. Pour le retrait des cartes d'identité et passeports des dossiers déposés avant le confinement, vous devez absolument attendre le sms de confirmation avant de vous rendre à la mairie. Pour toute demande, vous pouvez appeler le 03 21 74 87 00 ou adresser un mail à etatscivil@mairie-heninbeaumont.fr.

Les mariages seront-ils à nouveau célébrés ?

Les mariages, baptêmes et PACS ne seront pas célébrés jusqu'à nouvel ordre (sauf situation d'urgence avérée).

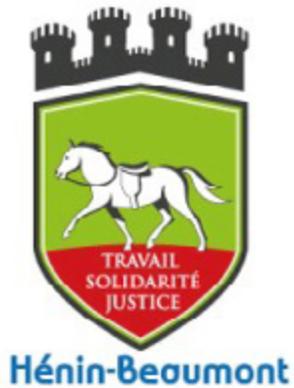
La Mairie annexe de Beaumont demeure fermée jusqu'à nouvel ordre.

Le service état-civil est à votre disposition pour tous renseignements au 03 21 74 87 00.

Pourra-t-on retourner se recueillir dans les cimetières ?

Oui, il sera possible de retourner dans les cimetières qui seront ouverts de 8h à 17h, tous les jours.

Le service de l'état civil est à votre disposition au 03 21 74 87 00



PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

SOLIDARITÉ

En termes de solidarité, qu'est-ce que la Ville a prévu ?

Les services du CCAS ont continué leurs missions de solidarité durant le confinement.

A partir du 11 mai, le CCAS sera ouvert du lundi au vendredi de de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et joignable au 03 21 77 35 55.

Le public pourra être reçu sur rendez-vous et l'accueil sera adapté pour respecter les consignes et mesures sanitaires.

Sera-t-il possible de déposer une demande de logement social ?

Le service Logement du CCAS n'a pas cessé son activité durant le confinement et a pu enregistrer des demandes. Les commissions d'attribution des bailleurs sociaux vont progressivement reprendre leurs réunions.

Pour faire le point sur les pièces nécessaires à un dépôt de dossier, ou pour tous renseignements sur votre situation, le service Logement est à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous (03 21 77 35 55).

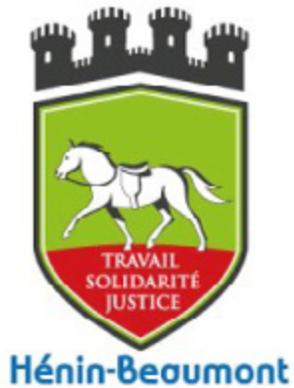
Le CCAS va-t-il continuer l'aide aux courses ?

Le service de livraison de courses à domicile sera maintenu à l'identique au moins jusqu'à la fin du mois de juin (livraison de courses à domicile et livraison de fruits et de légumes auprès de producteurs locaux le mardi).

Pour tous renseignements, contactez le CCAS au 03 21 77 35 55.



La Ville continuera à vous accompagner



PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

URBANISME



les services vont reprendre progressivement

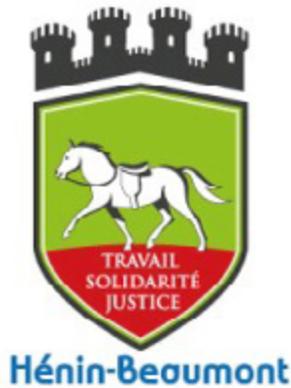
Qu'en est-il de l'Urbanisme ?

Les autorisations d'urbanisme (déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager et certificats d'urbanisme) qui ont été déposées en mairie avant le 12 mars voient leur délai d'instruction suspendu.

Celui-ci reprendra pour la durée restante, à courir à partir du 24 mai 2020 minuit (date de la levée de la période d'urgence connu à ce jour).

Dans le cas où les autorisations d'urbanisme ont été déposées après le 12 mars, le délai d'instruction commencera à courir à la fin de l'état d'urgence pour l'intégralité du délai.

Pour tout renseignement complémentaire, le service urbanisme reste à votre disposition par téléphone au 03.21.08.88.68 ou par mail urbanisme@mairie-heninbeaumont.fr. Le service Urbanisme sera ouvert au public **UNIQUEMENT** sur rendez-vous.



PLAN DE DÉCONFINEMENT

07 MAI 2020

DÉCHETS



les services vont reprendre progressivement

Qu'en est-il en matière de collecte des déchets et des déchetteries ?

La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin a en charge le ramassage des déchets ménagers et recyclables et assure celui-ci plusieurs fois par semaines aux jours habituels. Les collectes sont assurées aux jours habituels de la semaine.

Depuis le 4 mai, les déchetteries de Carvin et Evin-Malmaison ont ouvert à nouveau leurs portes sur rendez-vous. Tout particulier Héninois ou Beaumontois qui souhaite se rendre en déchetterie doit obligatoirement prendre rendez-vous au préalable, au plus tard la veille de son déplacement avant 17h. Un jour et un créneau horaires précis vous seront attribués, ainsi qu'un numéro de passage.

Une communication de la CAHC sera faite lorsque la déchetterie d'Hénin-Beaumont rouvrira.

Concernant les déchets verts, la collecte va se poursuivre et les dates de collecte seront données au fil de l'eau par la Communauté d'agglomération, compétente en la matière.

Pour plus d'informations, un seul numéro, le 0 800 313 249